

# Laboule Infos



Juillet 2013

## Editorial du Maire

Ce numéro de Laboule Infos donnera à l'achèvement de la restauration du tableau de l'Eglise la place que cela mérite.

Nous avons tous en mémoire l'énorme travail effectué dans notre église par nos nombreux bénévoles qui n'ont pas hésité à s'investir pendant des mois, des années, dans un bâtiment faisant partie du patrimoine communal, alors qu'ils auraient pu le laisser se dégrader davantage.

Tout le travail accompli a été effectué dans un état d'esprit remarquable sans que la religion, les idées politiques ou autre sujet ne viennent entraver l'envie de bien faire qui fut la règle à tout moment.

En des temps difficiles où l'on dit que nous vivons dans un monde d'égoïsme, d'indifférence, d'intéressement, comment ne pas apprécier la solidarité, la générosité, l'état d'esprit de tous les artisans de ce projet.

Il est bon de constater qu'à Laboule toutes les bonnes choses qui s'y passent sont le fait de volontaires qui n'hésitent pas à donner de leur temps, de leur énergie pour que notre village reste attractif et attrayant, dans la bonne humeur et la douceur de vivre.

Très bon été à toutes et tous et excellentes vacances.

Denise Ferrari

## Les animations de l'été

### Le Petit Bistrot

tous les jours du 12 juillet au 18 Août de 15 à 18h sur la place devant la salle polyvalente.

Samedi 20 juillet

17 h - **Chant choral**

18 h - **sonates** de G.P.TELEMANN Pour hautbois, flûte à bec, viole de gambe et B.C - Par le quatuor de Laboule-Beaumont

Judi 25 juillet 18 h - **Récital de piano -**

J.S BACH le clavier bien tempéré - par Florian BOLLO

Samedi 27 juillet 18 h - **Récital de piano -**

Voyage de l'Europe romantique aux steppes de l'Asie Centrale - par Alain KREMSKI

Mercredi 31 Juillet - **Cinéma**

sur la place à nuit tombée, soit vers 21h30  
film « Les reines du ring »

Samedi 3 août 18 h - **lute songs**

de John DOWLAND - Par le Quatuor vocal APRILE

Samedi 10 Août, **Fête votive**, avec le Comité des Fêtes

15 h - concours de pétanque  
20 h - repas & bal à 21 h

Lundi 12 août 18 h - **Récital de guitare**

du classique au rock - Par Benoit DETTORI

Mardi 20 août 20 h 30 - **Dansong, chanson et danse**

par Yvan GASCON et Lionel DAMEI

Mercredi 28 août 18 h -

**de CORELLI à STRAVINSKI** - Par les Quatuors de LABOULE

Samedi 7 septembre à 18 h - **Lieder de GRIEG**

par Lena HASELMANN soprano et Heide Görtz - piano

## Dans ce numéro 29 de l'année 2013

Edito du Maire - Les animations de l'été	1
Événements au Village	2
Informations municipales	3
Comptes 2012 et budget 2013	4-5
Informations diverses...	6-7
Un travail de restauration	8

## Événements au village

### Le Petit Bistrot

Le Petit Bistrot rouvrira ses portes tous les jours du 12 juillet au 18 Août de 15 à 18h sur la place devant la salle polyvalente.

Il permet les retrouvailles et rencontres des habitants réguliers, des habitants saisonniers et des vacanciers soit autour d'une glace, d'une tarte ou d'un verre mais aussi autour d'activités diverses et variées comme la couture, des jeux pour petits et grands, de la lecture avec des livres et revues, du ping pong, du coloriage pour enfants, des animations musicales, des jeux de boules et toute autre suggestion.

### Le Petit Marché

Le Petit Marché des producteurs locaux s'est installé de nouveau à la demande de nombreux résidents sur la place de la salle polyvalente le vendredi après midi de 18 à 19 heures.



### Les nouveaux arrivés

L'édition de Laboule Info juillet 2013 nous donne l'occasion de vous présenter, chers lecteurs, les nouveaux propriétaires de la maison "Les Romarins" au Serre.

En juin 2012 François et Michèle Thorax, un couple de Valentinois, ont acheté l'ancienne maison "Bellis".

Avec leurs trois enfants, Johan (étudiant en commerce et passionné de pêche), Paul (lycéen) et Claire (future infirmière), ils forment une jolie famille recomposée. Les enfants se plaisent à Laboule, surtout Paul, qui adore y venir.

Michèle et François, qui avaient l'habitude de passer leurs vacances dans une pension de famille à Bourdeau, cherchaient une maison de vacances qui devait correspondre à quelques critères : une situation en hauteur, dégagée devant, une grande cheminée, un ruisseau et éventuellement une piscine. Michèle, à la recherche depuis deux ans, a "flashé" devant son ordinateur sur l'image de la maison "Les Romarins" au Serre de Laboule. La suite : une visite un samedi sous la pluie, un grand coup de foudre et un mois et demi plus tard une signature chez le notaire et le champagne !

François raconte son métier d'expert comptable, assez prenant, même envahissant. En arrivant ici, il met son habit "de vacances", les mains dans la terre et il atterrit. Il est bien dans cet endroit qui a quelque chose de magique pour lui. Michèle réagit : c'est quand-même drôle que François se soit fait enrôler sur la compta de l'église de Laboule !"

Michèle a hérité du don de magnétiseur de sa grand-mère espagnole, Paquita. Elle soigne les gens dans son petit cabinet à Valence et un jour par semaine chez un kinésithérapeute. Elle a tout de suite senti l'énergie et la force de la maison. Elle a l'impression que c'est plutôt la maison qui les a choisis.

François s'est donc engagé depuis un an pour la compta de l'Association pour la rénovation de l'église et Michèle aimerait bien aider au "Petit Bistro", l'été.

Un jour, dans l'avenir, ils aimeraient bien vivre au moins six mois de l'année à Laboule qu'importe la saison.

Les premiers contacts avec la population ont été très positifs. Ils se sentent très bien accueillis et ont déjà découvert un esprit de solidarité entre les gens. Michèle parle d'un village magique où il faut avoir une forte personnalité pour vivre (merci, Michèle).

Ils sont heureux comme des oiseaux ici, tristes au moment du départ, muets pendant le trajet de retour jusqu'à Valence.

On leur souhaite de profiter de leur nouvel environnement, déjà tant aimé, pendant encore de longues années.

Merci à ce couple fort sympathique de nous avoir permis de les connaître déjà un peu mieux grâce à cet interview .



D.I.



## Informations municipales

### **Fibre optique**

L'installation dans le village de la fibre optique (Plan NRA-ZO) a débuté ces derniers jours par la pose de conduite souterraine Telecom et l'installation des coffrets et sera prochainement suivie par la collecte souterraine et aérienne et le câblage optique souterrain. Nous pouvons ainsi espérer disposer pour la fin de l'année d'une connexion Internet par fibre optique.

### **Coupures d'électricité**

Les nombreux orages saisonniers sont la cause de coupures de courant.

Il est rappelé aux usagers que la mairie n'a aucun pouvoir sur ce sujet.

Il y a lieu de prendre contact avec le service de dépannage figurant sur les factures : 09 726 750 07 (dépannage ERDF)

### **Communauté de Communes**

La loi prévoit 39 délégués au Conseil Communautaire et la décision doit être prise avant les élections de 2014. Laboule sera ainsi représentée par un délégué titulaire et un suppléant.

### **Examens de fin d'année**

La commune se réjouit des bons résultats obtenus par ses jeunes.

Ainsi, Noémie, Pauline et Leila ont été reçues au bac, certaines avec mention, Pauline a été également acceptée à l'école d'infirmière de Valence et Sylvain a obtenu le CAP Maçonnerie.

Félicitations à tous

### **Ecobuage**

Depuis la circulaire du 18.11.2011 interdisant le brûlage à l'air libre des déchets verts, des pistes de réflexion ont été menées par le Sictoba :

- le broyage et le compostage sont privilégiés
- le compostage a déjà été amorcé par la commune (il reste encore des composteurs disponibles en mairie au prix de 18,50 €)

Le broyage serait une bonne solution laissant sur place les déchets pour les valoriser sous une forme qui reste encore à définir.

### **Les encombrants... du nouveau**

Ne sont maintenant considérés comme encombrants que les objets ne pouvant pas entrer dans une voiture. Tout autre objet devra être déposé à la déchetterie de Joyeuse

(04 75 39 59 50)

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi ; vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h

Samedi de 9 à 12 h

Pour ceux qui le souhaiteraient, les Recycl'arts, 13 rue Paul Mercier à Largentière ou à Uzer, Route nationale, récupéreront un certain nombre d'objets pour les remettre en état. TV, PC, mobilier, électroménager, livres ou vêtements...

Le mieux est de les contacter avant tout déplacement (04 26 62 28 28) (lesrecyclarts@yahoo.fr)

### **Réforme des rythmes scolaires**

A partir de la rentrée scolaire 2013-2014, l'application de la réforme sera appliquée à Valgorge.

- Ecole le mercredi matin
- Tous les jours de 13h15 à 14h, le centre social prendra en charge les enfants pour des animations
- Les heures d'entrée et de sortie sont inchangées

Le ramassage scolaire reste identique et sera aussi en service le mercredi matin.

### **Transhumance**

La commune a proposé au Syndicat des Transhumants du Tanargue une Convention finalisant l'utilisation des parcelles de la commune pour le pacage.

Plus de 50ha sont ainsi définis, en excluant quelques parcelles interdites au passage des animaux et destinées au périmètre de sécurité du captage des eaux de Fontfreyde.

Le permis de construire pour la cabane des bergers a été accordé. Les appels d'offre sont en cours et les travaux devraient débuter en septembre 2013.

### **Médecin de garde**

M. Jacques Genest, maire de Coucouron avait pris un arrêté interdisant à ses habitants d'être malades entre minuit et 6 h du matin, car les urgences de nuit n'étaient plus assurées par le système de santé.

Il a été très largement soutenu par les maires ruraux dont le maire de Laboule. Les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont pris toutes les mesures pour que les services médicaux de nuit soient maintenus en fonctions de certains critères.

Bravo à Jacques Genest ...

### **Remplissage des piscines**

Afin de réguler le débit des sources, il est rappelé que le remplissage des piscines est à faire uniquement la nuit.

### **Cathy Foucher**

Notre employée vient de perdre son papa. L'ensemble des élus lui présente ainsi qu'à Mickael, ses condoléances attristées.

### **Secrétaire de mairie**

Dans le cadre des nombreuses réformes en cours, il est à noter que le poste de secrétaire de mairie n'existe plus. Il est remplacé par le grade d'attaché territorial accessible soit par voie de concours, soit par le passage de l'agent devant une commission qui l'auditionne et délibère sur ses capacités d'accès à ce grade. Sandrine est concernée par cette réforme. Toutes les procédures ont été mises en place et c'est avec brio qu'elle a été auditionnée par la commission composée de Mme la Directrice du Centre de Gestion 07, de M. Perusset, attaché territorial à la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie et de Denise Ferrari, Maire de Laboule et employeur de Sandrine.

Toutes nos félicitations à Sandrine qui accède donc à compter du 1<sup>er</sup> juillet au grade d'attaché territorial stagiaire durant 6 mois. Elle en sera titulaire le 1<sup>er</sup> Janvier 2014. Sandrine a travaillé dans de nombreuses mairies ou organismes assimilés. Son cursus, riche en expériences diverses et variées, méritait cette évolution de carrière qui pourra lui ouvrir d'intéressantes possibilités.

# Laboule Infos

## Dépenses et recettes 2012

### CA 2012 Commune

	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
<b>Résultats Reporté 2011</b>		116540,50		30397,89
	166347,91	191418,15	51461,28	77353,94
	166347,91	307958,65	51461,28	107751,83
<b>Résultat</b>		141610,74		56290,55
		R.A.R.	24427,63	6810,00
		<b>Excédent/Invest.</b>	<b>38672,92</b>	
		<b>Excédent/Fonct.</b>	<b>♦ 141610,74</b>	

### CA 2012 AEP

	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
<b>Résultats Reporté 2011</b>		6457,25		24145,99
	27218,43	38664,19	34070,97	20260,69
	27218,43	45121,44	34070,97	44406,68
<b>Résultat</b>		17903,01		10335,71
		R.A.R.	3588,00	0,00
		<b>Excédent/Invest.</b>	<b>6747,71</b>	
		<b>Excédent/Fonct.</b>	<b>17903,01</b>	

### CA 2012 CCCAS

	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
<b>Résultats Reporté 2011</b>		46,88		0,00
	1407,58	1370,12	0,00	0,00
	1407,58	1417	0,00	0,00
<b>Résultat</b>		9,42		0,00
		R.A.R.	0,00	0,00
		<b>Excédent/Invest.</b>	<b>0,00</b>	
		<b>Excédent/Fonct.</b>	<b>9,42</b>	

♦ *Comprenant des restes à réaliser pour différents dossiers*

Puisque  
c'est  
l'heure  
des  
examens,  
révisons  
notre  
orthographe

#### Une dictée sans fautes.

##### Dans la cuisine du vieux chalet.

Un ravioli, au fond d'un petit poêlon, réchauffé. Et il dore sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chalet est bien tranquille. Pour le dîner, tout sera grillé, appétissant, fondant ! Le fromage est posé sur un plat ravissant. Sans doute, et d'une bouchée, il sera avalé ! Le saucisson, gras et bien tendre, sera coupé en rondelles. Et, servi sur un plateau, le chocolat bout, le verser sera délicat et dangereux ! D'un seul coup, il écume et gorge le chalet d'un bon et tranquille parfum.

#### Une dictée, 100 fautes !

##### Dans la cuisine du vieux chat laid.

Un rat vit au lit, au fond d'un petit poêle long. Réchauffé, il dort sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chat laid est bien tranquille : pour le dîner, tout ce rat, gris et appétissant, fond dans le fromage. Et posé sur un plat, ravi, sans s'en douter, d'une bouchée, il sera avalé ! Le sot, si son gras est bien tendre, sera coupé en rondelles et servi sur un plat. Oh ! le choc ! holà ! Bouleversé ce rat délicat est dangereux ! D'un seul coup, il écume, égorge le chat laid d'un bond et tranquille, part.  
Fin

# Laboule Infos

## Budget prévisionnel 2013

BP 2013 Commune				
	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
Résultats Reporté 2012		141610,00		0,00
	286984,00	145374,00	163079,37	124407,00
Reste à Réaliser	0,00	0,00	24427,63	6810,00
Invest. Reporté				56290,00
Total Sections	286984,00	286984,00	187507,00	187507,00
Total Budget		474491,00		474491,00

BP 2013 AEP				
	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
Résultats Reporté 2012		17903,00		10335,00
	69093,00	51190,00	200947,00	194200,00
Reste à Réaliser	0,00	0,00	3588,00	0,00
Invest. Reporté				0,00
Total Sections	69093,00	69093,00	204535,00	204535,00
Total Budget		273628		273628,00

BP 2013 CCAS				
	Fonct./Dép	Fonct./Recettes	Inv./Dépenses	Inv./Recettes
Résultats Reporté 2012		9,42	0,00	0,00
	1518,00	1508,58	0,00	0,00
Reste à Réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Invest. Reporté				0,00
Total Sections	1518,00	1518,00	0,00	0,00
Total Budget		1518		0,00

Une fable moderne à la manière de Jean de La Fontaine

Un berger faisait paître son troupeau au fin fond d'une campagne quand, d'un nuage de poussière, surgit une rutilante Range Rover venant dans sa direction.

Le chauffeur, un jeune homme dans un complet Armani, chaussures Gucci, verres fumés Ray Ban et cravate Hermès, se penche par la fenêtre et demande au berger :

- Si je peux vous dire exactement combien de moutons il y a dans votre troupeau, m'en donnerez-vous un ?

Le berger regarde le jeune homme, puis son troupeau broutant paisiblement et répond simplement:

- Certainement.

L'homme gare sa voiture, ouvre son ordinateur portable, le branche à son téléphone cellulaire, navigue sur Internet vers la page de la NASA, communique avec un système de navigation par satellite, balaie la région, ouvre une base de données et quel-que trente fichiers Excel aux formules complexes ; finalement, il sort un rapport détaillé d'une dizaine de pages de son imprimante miniaturisée et s'adresse au berger en disant :

- Vous avez exactement 1 586 moutons dans votre troupeau.

- C'est exact, dit le berger. Et comme nous l'avions convenu, prenez-en un.

Il regarde le jeune homme faire son choix et expédier sa prise à l'arrière de son véhicule, puis il ajoute :

- Si je devine avec précision ce que vous faites comme métier, me rendez-vous mon mouton?

- Pourquoi pas ? répondit l'autre.

- Vous êtes énarque et vous faites des AUDITS, dit le berger.

- Vous avez parfaitement raison, comment avez-vous deviné ?

- C'est facile, vous débarquez ici alors que personne ne vous l'a demandé, vous voulez être payé pour avoir répondu à une question dont je connais la réponse et, manifestement, vous ne connaissez absolument rien à mon métier. Maintenant, rendez-moi mon chien.

« C'est parce que la vitesse de la lumière est supérieure à celle du son, que certains ont l'air brillant avant d'avoir l'air con »

## Informations

### ***Insolite***

La direction des services des sapeurs forestiers a informé la gendarmerie et Mme le Maire qu'une caravane en ruine était en stationnement en travers de la piste DFCI du Chantor, à 4 km, empêchant le passage d'un camion de pompiers en cas de nécessité. Réaction immédiate, les responsables identifiés ont été sommés de retirer cette épave sans délai. Surprise, elle a été retrouvée le lendemain matin à la Pierre Plantée, éventrée, offrant à toutes et tous une piètre image au milieu d'un décor naturel magnifique.

### ***Un coup de jouvence pour la place du Village***

Notre belle place a fait peau neuve. Depuis de nombreuses années, on pouvait constater qu'en période de pluies, le sol ne buvait plus et des nids de poule lui donnaient un aspect désolant.

Le Syndicat de voirie est intervenu afin de revoir le drainage des eaux de pluie et la totalité de l'espace a été refait. Coût de l'opération : 7707 € dont 60 % ont été financés grâce à la dotation annuelle du Conseil Général.

### ***Personnel***

Olivier va désormais disposer d'un véhicule 4x4 Isuzu neuf. La commune a en effet fait cette acquisition pour remplacer le véhicule Toyota (13 ans lors de l'achat) utilisé pendant 17 ans sans qu'aucune réparation ne soit nécessaire.

Coût : 28600 euros - reprise 1500 euros.

Tous les équipements et accessoires utilisés sur l'ancien véhicule sont adaptables sur le nouveau.

### ***Enfouissement des réseaux***

téléphoniques et électriques

Les services du SDE 07 ont procédé aux études de la 2<sup>e</sup> tranche des travaux d'enfouissement du Pouget et du Fabre au Monteil.

Estimation totale de base Electricité et France Télécom : 312 257,06 € TTC

A la charge de la Commune : 48 673,52 € HT (soit 25 % du montant HT) payables en 10 ans sans frais pour l'électricité.

Pour l'éclairage public : 11 770,84 € TTC subventionnés à hauteur de 4 920,92 €.

Pour France Télécom : 67 632,09 € TTC subvention de 25 721,24 €.

### ***.Décharges sauvages***

Il est temps de rappeler que toute décharge sauvage est interdite et répréhensible par la loi.

De plus, le propriétaire de la parcelle concernée est responsable et doit assurer la remise en état des lieux.

### ***Environnement***

#### ***Eau des rivières***

Les rivières Beaume et Drobie constituent un espace exceptionnel de part sa beauté et la biodiversité des espèces qui y vivent. Malgré sa fragilité, ses qualités en font un lieu privilégié de tourisme. Aussi, afin que ces rivières soient préservées, restent attractives et libres d'accès, nous devons respecter des règles et de bon sens :

- ramassons et emportons nos déchets,
- respectons la quiétude des lieux et évitons les rassemblements festifs nocturnes bruyants près des cours d'eau,
- halte aux barrages de galets dans la rivière ! Ces cours d'eau sont très fragiles l'été et la multiplication des barrages nuit à la qualité de l'eau et à la faune aquatique,
- utilisons un parasol et modérons l'usage de crèmes solaires qui se retrouvent dans l'eau,
- pour rappel, les feux de camp et le camping sauvage sont interdits.

#### ***Economisons l'eau***

#### ***Récupérons les eaux de pluie !***

### ***Revue des T***

*Je te tutoies et tu te tais.*

*Tu te tues de tenter toutes tes tentatives.*

*Tant que tu t'entêteras sur des tests tatillons*

*Tu te tétaniseras la tête et, à tâtons*

*Tu téteras de tout, titilleur, tentateur,*

*Ton totem tombera, ton tuteur - tel Titan -*

*Te triturera les tripes et, trottant, trottinant,*

*Tu te terreras, tortueux et tremblant*

*Tordu de torticolis, tondu de toutes tes tifs,*

*Attendant tout le temps la tétine à têter,*

*Le téton à tâter, les totos des têtards*

*Et pourtant terminer par tous les tintements*

*De tout ce qui te tente...*

# Laboule Infos

## Tribune libre

### *Laboule et son patrimoine*

Le petit village actuel de Laboule, entouré de ses hameaux, a la chance d'avoir encore été épargné par une bonne partie des innovations des villes. On n'y rencontre ni zone artisanale, encore moins industrielle, pas de lotissement plus ou moins bien greffé sur le bâti existant (sauf rare exception) et la circulation automobile y reste raisonnable. L'étroitesse des chemins et la raideur des pentes se conjuguent pour empêcher toute expansion. A priori, le village possède donc de sérieux atouts pour conserver son cadre traditionnel.

Mais depuis quelques dizaines d'années, Laboule évolue rapidement et discrètement. Les paysans d'alors ont pratiquement disparu et, avec eux, les anciennes granges, clèdes ou bergeries tombent à l'abandon. Ainsi combien reste-t-il de ces bâtiments dans la montagne, là où l'on cultivait, gardait les animaux ou fauchait les prés ? Ils s'effondrent les uns après les autres tandis que les espaces enherbés sont peu à peu emplies par les broussailles puis par la forêt.

Contre cette évolution, il y a peu à faire. Peut-on décemment regretter la vie rude et pauvre menée par ces paysans auparavant ? Ainsi les vieilles granges n'ont plus de raison d'être si ce n'est la reconversion en atelier ou maison de vacances.

En se promenant dans les hameaux et le village, on pourra quand même constater que les habitants ont le souci d'entretenir leur patrimoine. Pelouses, jardins, parterres fleuris, la plupart des maisons restent bien intégrées à l'environnement, à part peut-être de temps en temps une petite faute de goût mais qui pourrait facilement se corriger. Le village ne s'est pas transformé par un modernisme agressif ou outrancier ni changé en parc touristique.

Laboule reste un village où il fait bon vivre. Les visiteurs ne sont pas agressés par des ruines lézardées entourées de ronciers et de ferrailles entassées comme en certains endroits. Il est bon que ceux qui ont le privilège de posséder une parcelle du territoire de notre commune soient persuadés de la nécessité de l'entretenir et de l'embellir pour le plaisir de tous.

TtGy

## Info - village



### *Invitation publique*

Chers habitants de Laboule  
Le samedi 27 juillet, nous comptons célébrer le  
50° anniversaire de notre mariage .  
Nous vous invitons à partager cette occasion  
avec nous pendant un apéritif  
à la salle polyvalente à partir de 19h  
Pauline et Jan van den Berg

### *AR.E. - Assemblée Générale*

L'Assemblée Générale de l'ARE  
(Association Rénovation de l'Eglise)  
se tiendra  
le Jeudi 1° Août 2013 à 17 h  
à la salle polyvalente.

Parmi les points de l'ordre du jour :

- \* le choix d'un vitrail pour l'œil de bœuf
- \* la mise en lumière de l'église
- \* le déplacement du maître-autel

L'Assemblée sera suivie à 18 h de l'inauguration officielle du tableau de la Vierge restauré par Jean Luc, en présence de Madame le Maire

### *Le programme musical de l'été*

A parution de Laboule info, le programme de l'été est déjà bien entamé puisque la chorale Cantomundo, les Lamenti par l'ensemble de Laboule Beaumont et la chorale des Petits Chanteurs de la Cathédrale de Valence se sont déjà produits.

En première page se trouve le programme détaillé des spectacles à venir cet été.



## *Un travail de patience ... ... la restauration de la peinture de la Vierge dans l'église*

### **1 - L'Acteur de la restauration**

Jean Luc Kerkhofs, qui demeure au Village, a obtenu le diplôme de « Restaurateur de tableau » après quatre années de formation professionnelle à Tongres, la plus ancienne ville de Belgique au sud du Limbourg.

### **2 - Etat d'origine (juin 2010)**

Arrière de la toile : entre le châssis et la toile, il y a une grande quantité de poussière, de copeaux de bois, de débris de maçonnerie, de cadavres d'insectes, de clous, etc... La surface postérieure de la toile est très encrassée.

Avant de la toile : la toile a été enduite d'un vernis très épais, d'un jaune sombre allant jusqu'au brun, probablement un mélange de plusieurs sortes de vernis. Ce vernis a été passé des années après le séchage de la peinture et après le montage dans le cadre : de la poussière et des saletés étaient déjà incrustées dans la peinture, les bords du cadre ont été tachés par le même vernis.

La toile est formée de 3 pièces cousues.

La 1<sup>ère</sup> partie a été éclaboussée par mégarde et ces éclaboussures ont coulé sur les pièces 2 et 3 sans que personne ne prenne le soin de les nettoyer. Sur la pièce 3, le vernis utilisé est différent des deux autres, plus épais et plus dur, peut-être à base de copal ou de polyuréthane.

Le châssis d'origine, en une seule pièce, ne permettait pas de placer des cales pour régler la tension, ce qui fait que la toile, complètement détendue, était en contact direct avec le châssis, laissant des marques sur tout le pourtour.

Par endroits, la toile, très fine et de qualité médiocre, présente quelques trous et des marques d'usage, voire des déchirures.

### **3 - La mission du restaurateur**

Nettoyer le cadre, le réparer et traiter le bois contre les vers.

Fabriquer un nouveau châssis avec des tendeurs et une croix de renforcement.

Mettre en place une nouvelle toile à l'arrière, l'enduire de cire et recoller l'ancienne toile à l'aide d'un fer à repasser.

Nettoyer la toile en enlevant le vernis.

### **4 - Les différentes étapes du travail**

Nettoyage de l'arrière de la toile, arrachage des clous, grattage de la surface postérieure pour assurer une bonne adhésion.

Fixation de la nouvelle toile sur un châssis de tension en la mouillant avec un mélange d'eau chaude et de fiel de bœuf. Enduction de cette toile avec de la cire de Lascaux.

Fabrication d'un nouveau châssis avec tendeurs. Fixation de la toile sur le châssis avec des agrafes et des clous de sabotier et mise en pré-tension. Elimination de l'excédent de cire sur l'avant du tableau.

Nettoyage de la peinture à l'aide de cotons-tiges de fabrication artisanale, avec un mélange de différents solvants (alcool, isopropanol, acétone et white spirit) pour enlever le vernis sans abîmer la peinture.

Réparation du cadre et remise en place du châssis dans ce cadre.

Les trous et les lacunes existants n'ont pas été rebouchés et aucune retouche n'a été faite sur la peinture.

Seul un vernis de retouche a été utilisé (pas de vernis de finition) pour permettre éventuellement un travail ultérieur.

Fin des travaux et remise en place du tableau dans l'église le 14 juin 2013.

### **PS**

Pour la petite histoire, cette restauration, qui dura trois ans, a nécessité la confection de 320.000 coton tiges faits à la main avec du coton et des baguettes de bambou. Il en fallait 10 pour chaque centimètre carré.

Merci à Jean Luc pour ce travail magnifique, totalement bénévole.

Comité de rédaction ouvert à tous.

Ce numéro a été réalisé avec l'aide  
de l'équipe municipale et de bénévoles.

Taxi à la demande - 24h sur 24  
Sandrine Martin - Rocles  
Tel. 06 77 54 82 40

Bulletin municipal  
Dépôt légal à parution  
Édité par la Mairie de Laboule  
07110 Mairie de Laboule

Infirmière  
Mme Decaillon Corine – Valgorge  
Tel. 04 75 37 72 94 – 06 45 03 51 95